

CONSEIL MUNICIPAL du 14 mai 2012

Compte rendu

MEMBRES PRÉSENTS : Daniel PEROTTI, Christine CHARRET, Delphine LORON TRAVARD, Danielle BRUNO, Lucien BATTANDIER, Agnès MOUSSÉ, Ingrid MEUNIER, Alain COQUET, Jérôme LACOUR, Bernard THIEN

MEMBRES ABSENTS : Lionel TAMAIN

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Agnès MOUSSÉ

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents :

- *le compte rendu du conseil municipal du 4 avril 2012*

- **propriété Georges GEORGES** : la commune de Champoly est maintenant propriétaire des biens Georges GEORGES (la procédure de reprise de biens vacants et sans maître ayant été réglée avec les services fiscaux). La municipalité envisage la vente de la bâtisse au mas Mollet.

- **bâtiment COOP** : Le conseil municipal étudie une demande d'acquisition du bâtiment.

- **Point Com** : Le coin bibliothèque sera réaménagé, les murs et les meubles seront repeints.

Cimetière : reprise des concessions en état d'abandon

Monsieur le Maire est autorisé à reprendre au nom de la commune et à remettre en service pour de nouvelles inhumations les concessions en état d'abandon qui ont fait l'objet d'une procédure de reprise.

Adoption du rapport 2011 sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Collectif

Le conseil municipal adopte le rapport 2011 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune de CHAMPOLY

QUESTIONS DIVERSES

- Le vin d'honneur des classes en 2 sera offert par la municipalité

Séance levée à 21 h 30

Le Maire
Daniel PEROTTI